

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2018/2019	Quorum : 16
Numéro de séance : 7	Nombre des présents : 20
Date de convocation : Mardi 25 juin	Nombre d'absents excusés :
Présidence de : Lionel BERTHET	

SOMMAIRE

Décision

page

Numero
d'acte

Pieces
jointes

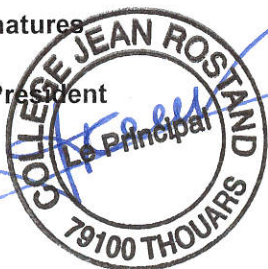
DES QUESTIONS TRAITÉES

Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation N°

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1-1 Bilan Programme d'Action

M.Berthet remercie la réactivité des enseignants pour les retours des bilans des différentes actions. Suite au conseil pédagogique et à la commission permanente où ce bilan a déjà été étudié, M.Berthet précise qu'à la demande de Mme Goardet le bilan de l'action « Le Théâtre ça se lit aussi » a été rajouté. Ce bilan sera une des parties du bilan de l'établissement qui sera remonté auprès du rectorat durant le mois de juillet.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

18h07 Arrivée de M.Boutreux

M.Berthet souhaite ajouter un point à l'ordre du jour concernant les actions de l'année prochaine. L'équipe d'anglais souhaite reconduire l'action « le théâtre en Anglais » et il est nécessaire de réserver dès maintenant pour un intervention le 20 mars 2020.

VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

18h08 Arrivée de Mme De Keating Hart,

1-2 Préparation de la rentrée 2019

- Structure.

M.Berthet présente la structure de l'établissement avec la modification liée à l'ouverture d'une cinquième classe de 4ème d'enseignement général.

Structure : 5 classes de 6° EG 4 classes de 5° EG 5 classes de 4° EG 5 classes de 3° EG

18h13 Arrivée de M.Charré (20)

Mademoiselle Alice Baron interroge M.Berthet sur les effectifs en 4ème. Celui-ci lui explique que les classes auront des effectifs autour de 22 au lieu d'être à 25/26.

Mademoiselle Camille Lasalle demande si une ouverture de classe est envisageable sur le niveau 3ème étant donné les effectifs importants (24/25) sur ce niveau. M.Berthet lui confirme qu'il n'y aura pas d'ouverture sur ce niveau et qu'il va être très chargé et que cela impliquera peut être de refuser certaines inscription.

Mme Dias s'interroge sur la signification des classes DEMOS.

M.Berthet explique qu'il s'agit de 4 élèves de 6ème, 2 issus de Ste Radegonde et 2 issus d'A.France qui participent depuis le CE1 à des ateliers en partenariat avec le conservatoire de musique. Ils bénéficient de 2 ateliers par semaine le soir à 16h30 dans leurs écoles d'origines. Ils sont affectés sur les classes bilangues pour qu'ils puissent être libérés sur deux créneaux de 16 à 17h. Un soucis apparaît car les ateliers concernant les élèves de Ste Radegonde ont lieu le Lundi et le Jeudi, or sur ces horaires, les élèves de 6ème ont Natation. Ces créneaux ne peuvent pas évoluer car ils sont définis avec la communauté de communes et l'ensemble des établissements scolaire du Thouarsais. Une discussion est en cours afin voir si les horaires de ces ateliers peuvent être modifiés et que les élèves soient récupérés aux bassins du Thouet.

-VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Répartition de la DGH

Suite à cette modification de structure, la dotation horaire de l'établissement est abondée de 29 h répartie entre 24,4 heures poste et 4,6 heures supplémentaires.

La répartition a fait l'objet d'une discussion en conseil pédagogique et en commission permanente.

Doc

Les disciplines en Tension sont notamment les maths où 4h d'enseignement doivent être donné par quelqu'un d'extérieur et cela peut être compliqué à trouver étant donné la position géographique de Thouars.

Pour les autres disciplines, Français 5h, anglais 11h, espagnol 11h et histoire Géographie 6h des couplages avec d'autres établissements seront certainement trouvés.

L'EPS récupère un quatrième forfait d'AS et le poste compte 19,5 h pour un service normal de 20h ce qui correspond à un poste complet.

En Physique Chimie, le poste de 18h est découpé en deux, 9h qui seront couplés avec Loudun comme cette année et 9h ajouté au 7,5h de besoins qui permettront d'avoir un poste à 16,5h ce qui permettra de trouver un enseignant.

En arts afin de diminuer la charge des heures supplémentaires, le nombre d'intervention en Ap et EPI est diminué.

M.Charré intervient pour insister sur le fait que cette nouvelle classe est une bonne nouvelle mais qu'il faut se battre afin de maintenir l'établissement dans les futurs Territoires Prioritaires.

Actuellement le seuil des classes est de 25, les conséquences d'une sortie de l'éducation prioritaire seraient une augmentation de ce seuil et des pertes de poste d'enseignement et d'encadrement.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

M.Berthet précise que notre établissement est reconnu pour ses actions en faveur des élèves. Pour preuve les prix citoyens gagnés par nos élèves qui ont été reçus au rectorat et à la DSDEN.

Pour continuer dans cette démarche d'innovation deux expérimentation sont présentées en CA.

1.3 Expérimentation Ecole Inclusive

M.Berthet laisse la parole à M.Girault (directeur de la SEGPA) en charge de l'école inclusive qui est une expérimentation pour permettre d'être au plus près des besoins de nos élèves.

M.Girault explique que c'est une demande institutionnelle et qui reste une expérimentation qui ne concerne que notre collège pour le département. Il s'agit en fait de pérenniser, d'accentuer et de faciliter des pratiques qui ont déjà lieu dans notre établissement.

Les deux classes de 6ème Segpa (6A et 6B) seront alignés respectivement avec deux classes de 6ème d'enseignement général (6C et 6D) sur tous les cours de Français et de Mathématiques. C'est pourquoi ces classes ont un effectif réduit à 21 élèves. Bien entendu les élèves en grosses difficultés en primaire et non inscrit en EGPA seront positionnés sur ces deux classes. Les équipes sont volontaires et l'objectif est de répondre au mieux aux besoins des élèves en adaptant les parcours et en proposant des échanges entre les différentes structures. Mme Bremand demande si cela consiste à faire des classes de niveaux. M Girault et M.Berthet précisent qu'il n'en est aucunement question et que les deux classes d'EG seront formés comme les autres avec des élèves ayant des profils différents en respectant

M.Girault précise que la mise en œuvre pédagogique est à la charge des enseignants. Cette année déjà certain cours d'AP ont fonctionné avec une classe du général et une classe de SEGPA. Cette organisation permettra de simplifier le fonctionnement tout en développant de nouvelles pratiques. Il convient également dans un premier temps de rester humble.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1.4 Participation à l'étude « Apprenance »

M.Berthet présente le dispositif apprenance. Notre Collège est retenue pour participer à cette expérimentation qui est menée par la faculté de Grenoble. Il existe deux types de dispositif « Apprenance Formation » et « Apprenance Recherche ». Nous sommes sollicité pour cette seconde formule. Le cahier des charges nous a été présenté en ce début d'après midi, il doit concerner des 6èmes ou 5ème avec une 15aine de professeurs. L'équipe de direction a réorganisé les services pour que les 5/6 professeurs intéressés puissent faire partie de la même équipe sur les 6G. Et bien entendu les autres professeurs intéressés pourront participer à l'étude.

Le but de cette recherche est d'analyser le changement d'un groupe d'élève par rapport à l'évolution des pratiques enseignantes avec des échanges réguliers basés sur des prises de vidéo en classe.

L'accord du CA est requis pour pouvoir lancer cette expérimentation.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

2-1 Répartition des crédits globalisés

Les crédits engagés sont :

951,60€ pour les carnets de correspondances

876,15 € pour la reprographie

3000 € en manuels scolaires

2000 € pour les manuels numériques.

Il y a des reliquats car il y a de moins en moins d'achat de manuels papier. Les crédits alloués sont constant alors que les crédits pour les supports numériques sont bas et pas en adéquation avec les besoins. M.Tirebois rappelle toutefois qu'il faut rester prudent avec le numérique car il s'agit d'un engagement sur du moyen, long terme du fait des plateformes qui ne sont pas harmonisée.

Mme Kearting Hart demande si ces reliquats ne peuvent pas être utilisés pour autre chose.
M.Tirebois répond que c'est totalement impossible.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2.2 Don du FSE

Le don du FSE pour le voyage PARIS/Amiens est revus à la baisse et passe de 8000€ à 4838,69€ suite au don de la FNAM et l'utilisation des reliquats des crédits départementaux.

Les autres voyages seront étudiés à la rentrée.

3-1 investissement

Lors d'un précédent CA, nous avons voté l'inscription au budget 2019 d'une somme de 20 000 € afin de pouvoir répondre facilement à d'éventuel renouvellement de matériel. Au delà de cela nous souhaitons faire l'acquisition d'un SANIVAP 500 pour remplacement de l'un des deux de la restauration qui atteint 10 ans pour un montant de 5 068€39 . Le matériel remplacé sera affecté au service général.

Ensuite il est envisagé d'équiper l'entrée du réfectoire d'une centrale de désinfection sans contact pour les mains. Le coût est de 845,21€ pour la machine et 1700€ TTC pour le stock de produit nécessaire à l'année.

Enfin un investissement, de 4 sèche mains électriques EXP'AIR et adaptés aussi aux personnels à mobilité réduite, est envisagé pour équiper les toilettes des personnels. Le coût est de 2160€ pour l'ensemble des 4 appareils.

M.Berthet et M.Tirebois soulignent le respect dont les élèves font preuve vis à vis du matériel .

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0


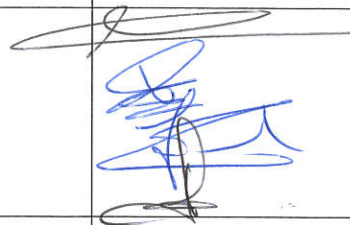

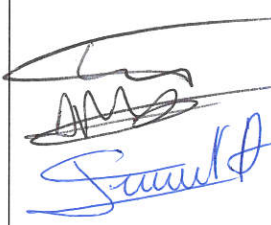
3-2 Mise en place du Télépaiement

M.Tirebois demande un vote pour la mise en place du télépaiement. Il note toutefois que depuis quelque temps les règlements en espèces sont de plus en plus fréquents.

Il précise également que très rapidement le collège s'équiper d'un terminal pour carte bancaire.

VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 JUN 2019

NOM, PRENOM, FONCTION	PRESENT	ABSENT	EXCUSÉ	REPLACÉ PAR	ÉMARGEMENT
1°) Président M. BERTHET Lionel, Principal					
2°) Représentants de l'Administration Mme CELAURE Marie-Christine, Principale adjointe M. GIRAULT Christophe, Directeur adj. de la E.G.P.A M. COMOLE Jean-François, C.P.E M. TIREBOIS Daniel, Gestionnaire	X X X X				
3°) Représentants des Collectivités Territoriales M. SINTIVE, représentant du conseil départemental Mme MAHIET-LUCAS, représentante du conseil départemental Mme ARDRIT Edwige, représentante de la communauté de communes. M. COCHARD Philippe, représentant la Ville de Thouars			X		
4°) Personnalité qualifiée M. FUZEAU Bruno					
5°) Représentants des personnels de l'établissement ANGILERI Eric, professeur DIAS Anne-Caroline, professeur ROUSSEAU Anne, professeur DEPLANNE Angélique, professeur GOARDET Sophie, professeur CHARRE Emmanuel, professeur DELIGNE Roxane, assistante d'éducation LANDREAU Denis, chef cuisinier LAVIGNE Sophie, agent d'accueil MENARD Patricia, secrétaire	X X X X X X X X X		X		
6°) Représentants des Parents d'Elève EVAÏN Eric, parent d'élève MAGNOU Roxane, parent d'élève DE KEATING HART Sophie, parent d'élève BOUTREUX Régis, parent d'élève BREMAND Aurélia, parent d'élève GUINUT Alexandra, parent d'élève CHAMPION Nathalie, parent d'élève	X X X X X X				
7°) Représentants des élèves BARON Alice, élève de 5° E HEBERT Lila, élève de 3° F LASSALLE Camille, élève de 4° B	X	X	X	Deusbaint Zœ	